RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vie publique
Au cœur du débat public

Rénovation énergétique des bâtiments : l'enjeu crucial de la main-d'œuvre

Publié le 2 octobre 2023
3 minutes
Par : La Rédaction

La rénovation énergétique des bâtiments est un facteur essentiel de la décarbonation de l'économie : c'est le secteur économique le plus énergivore et le deuxième plus émetteur de gaz à effet de serre derrière les transports. Tous les scénarios permettant d'atteindre la neutralité carbone impliquent une accélération sans précédent de la rénovation.

Près des deux tiers des émissions directes de gaz à effet de serre proviennent des bâtiments résidentiels. Elles sont essentiellement dues au chauffage. Le bâtiment est un des leviers principaux de la transition écologique et les technologies pour le décarboner existent déjà.
La rénovation énergétique passe par un plan de relance qui suppose de mobiliser **20 à 30 milliards d'euros d'investissement annuel supplémentaire dans la rénovation d'ici à 2030.**

Un effort financier qui ne saurait à lui seul suffire. *"Y aura-t-il assez de bras dans le secteur de la construction déjà en pénurie de main-d'œuvre ?"*

France Stratégie, dans deux notes de septembre 2023 (n°126 et 127), souligne que **la "*rénovation énergétique des bâtiments nécessitera une main-d'œuvre importante – entre 170 000 et 250 000 emplois*" supplémentaires d'ici 2030.**

Un besoin de main-d'œuvre considérable à l'horizon 2030

Selon différentes évaluations, les travailleurs dans la rénovation énergétique des bâtiments représenteraient aujourd'hui entre 150 000 et 300 000 équivalents temps plein ; environ 200 000 emplois supplémentaires seront nécessaires pour répondre aux besoins fixés à l'horizon 2030.
Au total, **650 000 postes seraient à pourvoir d'ici 2030 dans les métiers de la rénovation** et les 400 000 jeunes qui s'orienteraient dans ce domaine à l'issue de leur formation initiale ne suffiraient pas à combler ces besoins.

Pour France Stratégie, encore faut-il, au préalable, **renforcer l'attractivité de ces métiers.** Dans le bâtiment aujourd'hui, beaucoup de personnels partent, en tout cas avant la retraite notamment pour des raisons de santé.

Aider les entreprises du bâtiment à se former à la rénovation "performante"

Le succès de la planification de la décarbonation du secteur du bâtiment repose sur deux conditions : l'augmentation du volume d'entreprises en capacité de réaliser des travaux de qualité et du nombre de travailleurs formés aux compétences de la rénovation énergétique performante.

Cet objectif comporte une cible : une **baisse de 61% des émissions en 2030 par rapport à 2019**, dont environ 60% de l'effort est à réaliser dans le résidentiel, essentiellement par la décarbonation des vecteurs (gaz, fioul) et par l'isolation. L'atteinte de cette cible implique :

- d'isoler 60% des **passoires énergétiques** ;
  de **remplacer 75% des chaudières au fioul et 20% des chaudières à gaz,**
  principalement par des pompes à chaleur, des réseaux de chaleur urbains et de la biomasse ;
- de **réduire de 40% la consommation d'énergie finale** dans le tertiaire privé ;
- de **rénover en bâtiment basse consommation (BBC) au moins 3% par an du parc des bâtiments publics** et de sortir du fioul ;
- de **poursuivre les efforts de sobriété** (baisse du niveau de température dans les logements notamment).

Ainsi, sont nécessaire aussi bien un **recrutement massif** dans les métiers de la rénovation énergétique que la **montée en compétences** en matière de performance de l'ensemble des travailleurs impliqués. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), **62 000 entreprises du bâtiment sont labellisées RGE** (reconnu garant de l'environnement), alors même qu'un objectif de 250 000 entreprises labellisées est fixé pour 2028 par le gouvernement.